



The Children's Aid Society of Ottawa | La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

2019 - 2020 RAPPORT ANNUEL



☎ 613-747-7800

✉ yourcasquestion@casott.on.ca

📍 1602, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1B 1B1

www.casott.on.ca/fr



The Children's Aid Society of Ottawa | La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

Notre Mission

Nous travaillons à assurer la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes en renforçant les capacités des familles et des collectivités.

À propos de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

		2019-2020	2018-2019	2017-2018
Enfants sous les soins	Admissions	292	376	295
	Tutelles terminées	326	350	335
	À la fin de l'année	508	542	528
	Jours de soins	178 150	177 524	197 897
	Nombre moyen d'enfants sous les soins	534	516	541
Familles desservies	Dossiers (nouveaux ou rouverts)	6 311	7 092	5 404
	Dossiers fermés	5 168	5 324	4 996
	À la fin de l'année	1 143	1 768	1 891
Ressources	Familles d'accueil	198	154	146
Personnel	Personnel	404	429	420
	Bénévoles	126	122	158
	Heures de bénévolat	26 659	30 084	35 891
Dépenses totales		75,3 M \$	75,2 M \$	74,5 M \$

Atteindre les objectifs

Dépasser les objectifs

Aucun enfant ou jeune ne grandira sous notre garde.

Aucun enfant ou jeune ne quittera nos services pour se retrouver seul.

Les familles sont habilitées à prendre les meilleures décisions pour leurs enfants.



États financiers

La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars, 2020

	2020 Total \$	2019 Total \$
Produits		
Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario	70 331 229	70 874 575
Frais récupérés et autres produits	2 900 891	2 766 356
Amortissement des apports en capital reporté	309 100	306 948
Apports affectés aux projets spéciaux	1 723 447	1 723 447
	75 264 667	76 163 846
Charges		
Traitements et salaires	32 340 302	32 385 794
Avantages sociaux	7 768 472	7 578 495
Formation et recrutement du personnel	267 329	267 329
Déplacements	1 692 057	1 777 156
Subventions d'adoption et subventions pour la garde légale	1 560 842	1 601 540
Subventions ciblées – adoption et garde légale	1 702 575	1 604 250
Paiements du taux de pension	19 265 654	18 718 826
Dépenses de programme	17 883	7 886
Services professionnels – clients	1 114 405	1 316 275
Besoins personnels des clients	1 636 130	1 818 078
Aide financière	322 920	311 688
Santé et domaines connexes	367 038	437 267
Charges locatives	1 435 725	1 494 133
Services professionnels – autres que les clients	1 025 305	397 935
Promotion et publicité	167 527	182 413
Services administratifs	737 266	810 944
Technologie	250 936	234 777
Autre	800 827	699 391
Amortissement des immobilisations	1 099 905	1 270 544
Projets spéciaux	1 723 447	2 215 967
	75 296 545	75 210 214
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(31 878)	953 632
Soldes des fonds au début de l'exercice	9 423 451	8 469 819
Soldes des fonds à la fin de l'exercice*	9 391 573	9 423 451
*Comprend l'accumulation du fonds d'équilibre budgétaire au 31 mars, 2020	1 030 106	663 091

Les états financiers vérifiés complets sont disponibles sur demande.

Cadre supérieurs

Directrice générale
Kelly Raymond

Chef des finances
Neal Reeve

Chef, Service
Debbie Hoffman

Chef du Contentieux
Julie Daoust

Chef, Ressources humaines
Amy Bennett

Gestionnaire, Équité, diversité et inclusion
Wendy White

Gestionnaires, Services
Stacey Fragiskos
Marc Poliquin
Melanie Fulford
Dan MacNeil
Andrée Guillemette

Gestionnaire, Normes professionnelles et assurance de la qualité
Jayna Carter

Gestionnaires, Services corporatifs
Cheryl Farris-Manning
Cathy Harris



Message du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa (SAEO) reconnaît le travail difficile que doit accomplir chaque jour le personnel, et nous sommes fiers du dévouement et de la compassion dont ils font preuve lorsqu'ils travaillent auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Au cours de la dernière année, les travaux du Conseil ont porté sur le réalignement et le renouvellement de notre engagement à atteindre des résultats équitables et l'excellence du service. En élaborant et en lançant récemment notre nouveau plan stratégique, nous nous engageons à faire les choses différemment et à nous responsabiliser à chaque étape du processus.

Nous reconnaissons que le travail à venir sera difficile, mais nous sommes déterminés à changer les résultats du bien-être de l'enfance à Ottawa. Nous nous efforçons d'obtenir la confiance de la communauté d'Ottawa grâce à un cadre de gouvernance fondé sur la transparence et l'excellence.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ralph Heintzman, Président
- Patricia Elliott-Miller
- Deanna Tremblay
- Sheila Niven, Vice-présidente
- Abdourahman Kahin
- Mengistab Tsegaye
- Anna Tosto, Trésorier
- Toonejoulee Kootoo-Chiarelo
- Deborah Tunis
- Matt Lundie
- Kristine Neglia
- Ann Marcotte
- Jessica Robson
- Jacob McIsaac
- Roger Scott-Douglas
- Debbie Miller



Message de la Directrice générale

J'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel 2019-2020, qui souligne de nombreuses réalisations et réussites de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa (SAEO).

La SAEO a fait face à de nombreux changements au cours de la dernière année et plus récemment en raison de la pandémie. Même si le parcours n'a pas été facile, notre conseil d'administration et les membres de notre personnel sont demeurés engagés.

La SAEO a récemment publié un nouveau plan stratégique qui dévoile quatre (4) domaines clés pour guider notre travail. Le rapport annuel fait état des initiatives et des travaux réalisés au cours de la dernière année qui donneront le ton pour l'avenir.

Nous reconnaissons que notre travail doit être abordé avec une perspective renouvelée, alors que nous nous efforçons d'offrir des services équitables et inclusifs à toutes les collectivités, en particulier les collectivités marginalisées qui sont toujours victimes de racisme et de la discrimination.

Nous sommes déterminés à atteindre l'excellence en matière de services et à créer un espace où tous les enfants, les jeunes et les familles soutenus par la SAEO ont la possibilité de réaliser leur plein potentiel. L'innovation requise au cours de la dernière année a clairement démontré notre engagement à améliorer les expériences et les résultats pour les familles.

Notre organisme est honoré de travailler aux côtés de nombreux partenaires clés qui jouent un rôle essentiel dans l'exécution de programmes et la prestation de services qui renforcent la capacité des familles. Qu'il s'agisse des nombreux membres de nos comités, qui orientent et appuient les priorités en matière de services, ou des efforts de collaboration entre les organisations visant à améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes pris en charge, nous vous sommes reconnaissants de votre soutien et de votre engagement continu.

Enfin, le travail accompli au cours de la dernière année n'aurait pas été possible sans l'incroyable équipe d'employés, de fournisseurs de soins et de bénévoles qui se surpassent constamment pour améliorer la vie des enfants, des jeunes et des familles. Je vous remercie infiniment pour votre inlassable engagement. Maintenant plus que jamais, nous devons travailler ensemble.

À l'aube de 2021, en cette période de grande incertitude, nous savons que la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa est toujours prête à aider et se dépasser.

Kelly Raymond
Directrice générale

Examinons nos services de plus près

SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Les services de protection de l'enfance sont guidés par des normes et un ensemble d'outils cliniques à la fois structurés et normalisés qui définissent la pratique dans les domaines suivants :

- les services d'accueil, d'enquête et d'évaluation (y compris après les heures normales de travail);
- les services continus de protection de l'enfance; et,
- les services offerts aux enfants et aux jeunes pris en charge.

SERVICES D'ACCUEIL, D'ENQUÊTE ET D'ÉVALUATION

L'accueil, l'enquête et l'évaluation sont des fonctions spécialisées des services de protection de l'enfance. Des signalements d'enfants ou de jeunes ayant besoin de protection sont reçus 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Le travail consiste à recevoir de l'information d'auteurs de signalements qui soupçonnent que les actions ou l'absence d'actions d'un parent ou d'un fournisseur de soins ont causé un préjudice ou créent un risque de préjudice à un enfant ou à un jeune. Les préoccupations sont signalées au moyen d'appels téléphoniques, de lettres, de courriels, de contacts en personne et de rapports de police.

Le nombre d'appels reçus après les heures normales de travail a diminué d'à peine 1 % au cours de la dernière année, comme l'indique le tableau ci-dessous. Toutefois, le temps consacré par les intervenants aux appels a également diminué d'environ 12 %. On a constaté une réduction des besoins de contacts en personne et des cas où des enfants ou des jeunes ont dû être amenés dans un lieu sûr. Cela expliquerait la réduction du temps consacré par les intervenants.

Volumes de services offerts après les heures normales de travail

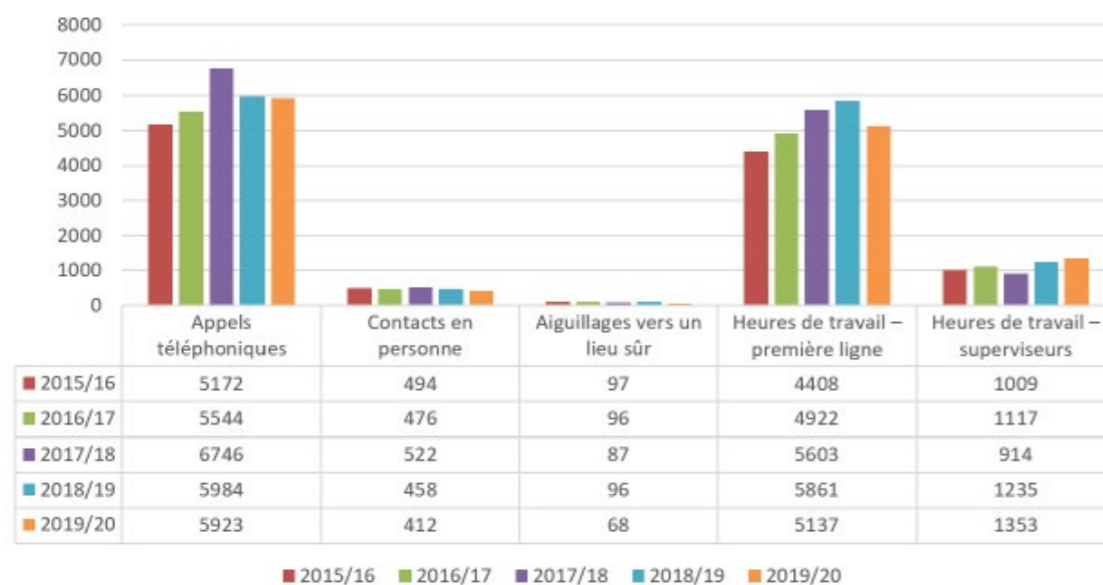


Figure 1 : Volumes de services offerts après les heures normales de travail sur une période de cinq ans

Tous les renseignements fournis à la SAEO sont reçus par une équipe d'intervenants à la protection de l'enfance qui vérifient l'admissibilité aux services de bien-être de l'enfance. L'équipe utilise un outil normalisé appelé « Échelles d'admissibilité des services de bien-être de l'enfance de l'Ontario » (2019), qui l'aide à prendre des décisions exactes et cohérentes au sujet de l'admissibilité aux services.

Lorsqu'une famille bénéficie de services de protection de l'enfance, le rôle de l'intervenant responsable de l'enquête est d'évaluer les préoccupations qui ont été soulevées et de déterminer s'il existe un risque de mauvais traitements à l'égard d'un enfant qui nécessitera une participation continue de la SAEO. Le service limité dans le temps au niveau des enquêtes et des évaluations est souvent suffisant pour aider les familles à renforcer leur capacité de s'occuper de leurs enfants et à éviter les admissions

Dossiers d'enquête ouverts

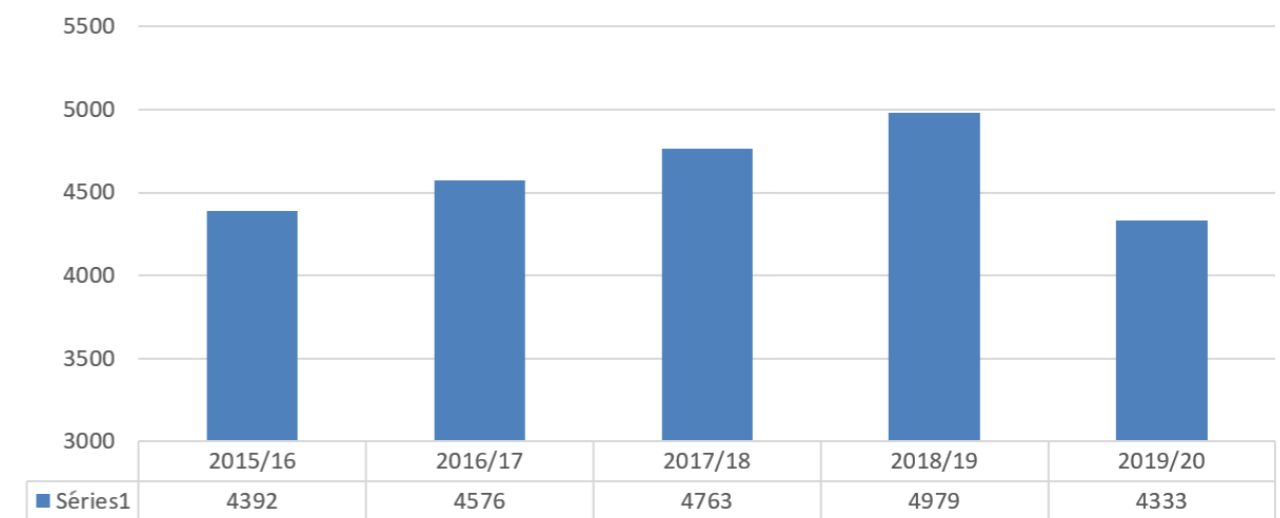


Figure 2 : Dossiers d'enquête ouverts

La figure ci-dessus montre l'augmentation constante du nombre de dossiers d'enquête ouverts au cours des quatre dernières années, à l'exception notable de la dernière année, où il y a eu une baisse de près de 13 % des dossiers par rapport à l'année précédente. On suppose que cette diminution est en partie attribuable à l'augmentation du nombre d'ouvertures de liens communautaires, 858 durant l'année 2018-2019 par rapport à 1 199 au cours de l'année 2019-2020, ainsi qu'à un examen accru au niveau de la présélection visant à déterminer si un cas répond aux critères d'admissibilité aux services de protection. L'intérêt renouvelé pour la mise en œuvre de l'approche « Signes de sécurité » a permis de mettre davantage l'accent sur ce que nous craignons qui pourrait arriver à l'enfant ou aux enfants si rien ne change, ainsi que sur la meilleure façon d'atténuer de telles préoccupations au moyen de mesures de soutien communautaire plutôt que d'enquêtes axées sur la protection de l'enfance.

SERVICES CONTINUS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

L'étape des services continus de protection de l'enfance fait partie du processus d'intervention en protection de la jeunesse, qui suit une séquence déterminée par la Loi sur les services à l'enfance, la jeunesse et à la famille (LSEJF). Les objectifs visés à cette étape sont de mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de l'enfant et d'éviter qu'elle ne se reproduise. L'intervenant aux services continus de protection de l'enfance collabore avec la famille pour s'assurer que le plan de services élaboré à l'étape de l'enquête et de l'évaluation est mis en œuvre.

La relation qui s'ensuit entre l'intervenant et la famille est fondamentale. Les familles sont encouragées à participer au processus d'évaluation continue, privilégiant une approche « Signes de sécurité » qui met l'accent sur la planification de la sécurité et utilise un cadre d'évaluation des risques conçu pour être appliqué avec les familles et les intervenants. Cette approche intègre également plusieurs outils élaborés pour amener les enfants à parler de leurs expériences, le tout dans l'effort d'établir un partenariat et une collaboration entre toutes les parties impliquées dans l'élaboration d'un plan de sécurité. Le repérage des facteurs de force, les risques ainsi que la présence des ressources internes et externes chez la famille pouvant ainsi atténuer les inquiétudes. La participation et la collaboration de tous les membres de la famille et de sa communauté est au cœur de cette approche.

Pour la SAEO, la reconnaissance du respect et de la préservation du patrimoine culturel de l'enfant est essentielle. Il est donc particulièrement important de connaître les caractéristiques particulières de l'identité des enfants pris en charge afin de mieux répondre à leurs besoins. La culture d'une personne contribue directement à son identité et l'existence des soins adaptés à sa culture lui permet de s'épanouir pleinement. Alors que l'existence de la disproportion des enfants de certains groupes racialisés et autochtones dans le système de la protection de la jeunesse est connue, la SAEO redouble ses efforts de mettre l'accent sur la collecte de données relatives à l'identité des enfants, jeunes et leur familles ainsi que le personnel afin d'en améliorer la qualité des services et de réduire la disparité. La figure 8 présente les données concernant l'origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge au cours de la dernière année. Il y a tout lieu de s'inquiéter du pourcentage plus élevé d'enfants et de jeunes pris en charge d'origine africaine et issus des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, par rapport aux autres groupes ethniques. Comme il est mentionné dans les orientations stratégiques, diverses initiatives sont en cours pour nous assurer que nous continuons à élaborer des stratégies ayant pour but de mieux servir les enfants, les jeunes et les familles issus de diverses collectivités. De plus, des partenariats ont été établis avec les diverses collectivités dans lesquelles un nombre disproportionné d'enfants sont pris en charge de la SAEO afin de tenir compte des facteurs à l'origine de la situation.

Nombre moyen de dossiers de protection continue

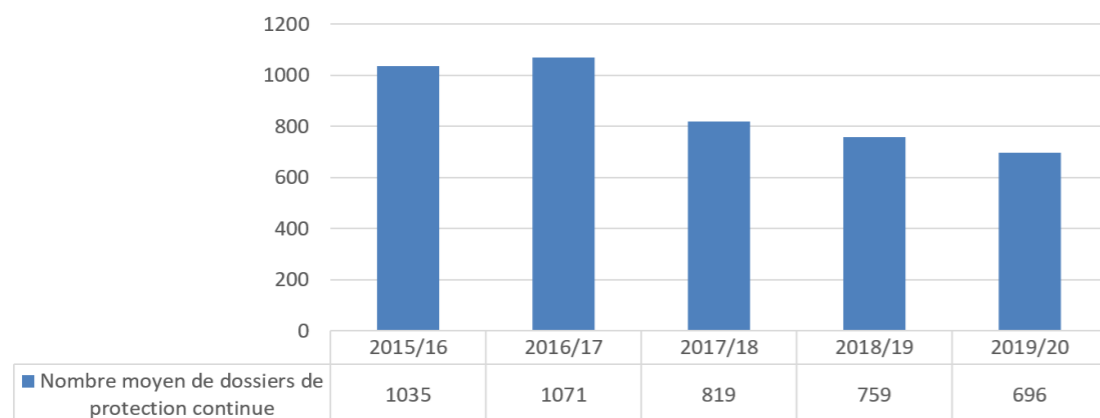


Figure 3 : Nombre moyen de dossiers de protection continue sur une période de cinq ans

Le 1er janvier 2018, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) a mis en œuvre une directive stratégique conformément à l'article 201 de la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (LSEJF) afin de porter l'âge de la protection à 18 ans. La directive exige que les sociétés d'aide à l'enfance fournissent la gamme complète des services de protection de l'enfance aux mineurs jusqu'à leur 18e anniversaire de naissance.

Des ententes sur les services volontaires pour les jeunes (ESVJ) sont offertes aux jeunes qui :

- sont âgés de 16 ou 17 ans;
- ne peuvent pas être protégés adéquatement à la maison ou à l'endroit où ils vivent actuellement;
- n'ont pas d'autres possibilités sécuritaires auprès de leur famille ou de leurs amis; et,
- ont besoin d'un placement hors du domicile familial.

Le 31 mars 2020, l'agence avait 19 accords de services volontaires pour les jeunes.

SERVICES OFFERTS AUX ENFANTS ET AUX JEUNES PRIS EN CHARGE

L'orientation provinciale vers une mobilisation accrue des proches parents et notre approche clinique en matière de recherche de familles au cours des dernières années ont réduit le nombre d'enfants de moins de 18 ans pris en charge. Le nombre d'enfants et de jeunes pris en charge a diminué de 22,2 % au cours des cinq dernières années.

Nombre moyen d'enfants pris en charge

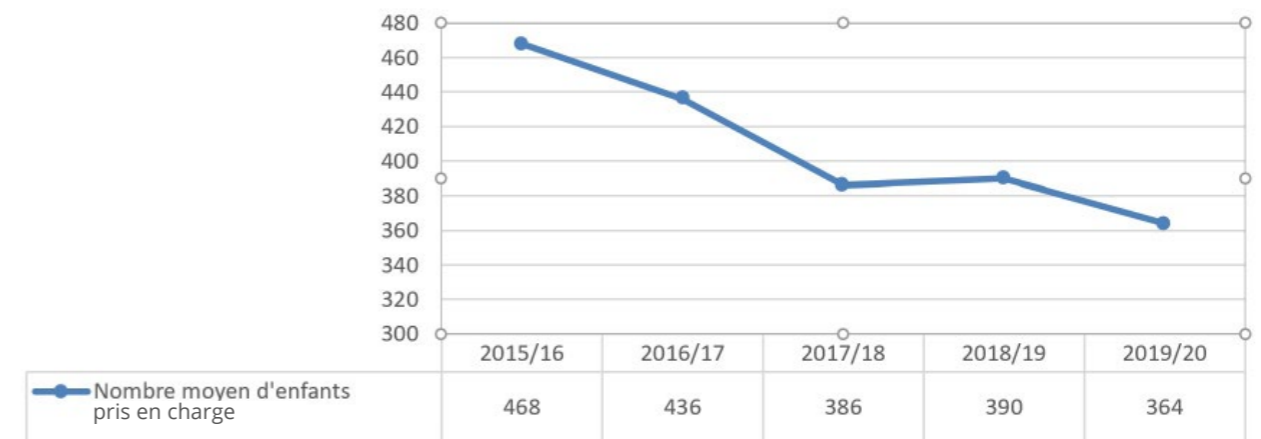


Figure 4 : Nombre moyen d'enfants pris en charge

En raison d'une politique positive du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC), qui soutient les jeunes qui quittent la prise en charge jusqu'à l'âge de 21 ans, il y a encore un nombre élevé de jeunes confiés aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement la tutelle de la Couronne) et qui sont maintenant soutenus par la SAEO au-delà de leurs 18 ans. Les jeunes âgés de 18 à 21 ans vivent dans diverses situations d'autonomie au sein de la collectivité, et la SAEO les soutient financièrement et les supervise de façon continue. La Fondation de l'aide à l'enfance d'Ottawa leur offre un soutien financier supplémentaire pour les aider à atteindre leurs objectifs personnels, professionnels et éducatifs.

Pour la SAEO, il est particulièrement important de connaître les caractéristiques particulières de l'identité des enfants pris en charge afin de mieux répondre à leurs besoins et d'établir le degré d'efficacité des initiatives prises pour s'attaquer à la disproportion et à la surreprésentation des enfants, des jeunes et des familles racialisés qui reçoivent nos services. La SAEO continue de mettre l'accent sur la collecte de données relatives à l'identité du personnel afin d'en améliorer la qualité. La figure 8 présente les données concernant l'origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge au cours de la dernière année. Il y a tout lieu de s'inquiéter du pourcentage plus élevé d'enfants et de jeunes pris en charge d'origine africaine et issus des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, par rapport aux autres groupes ethniques. Comme il est mentionné dans les orientations stratégiques, diverses initiatives sont en cours pour nous assurer que nous continuons à élaborer des stratégies ayant pour but de mieux servir les enfants, les jeunes et les familles issus de diverses collectivités. De plus, des partenariats ont été établis avec les diverses collectivités dans lesquelles un nombre disproportionné d'enfants sont pris en charge de la SAEO afin de tenir compte des facteurs à l'origine de la situation.

Origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge par rapport à la population d'Ottawa

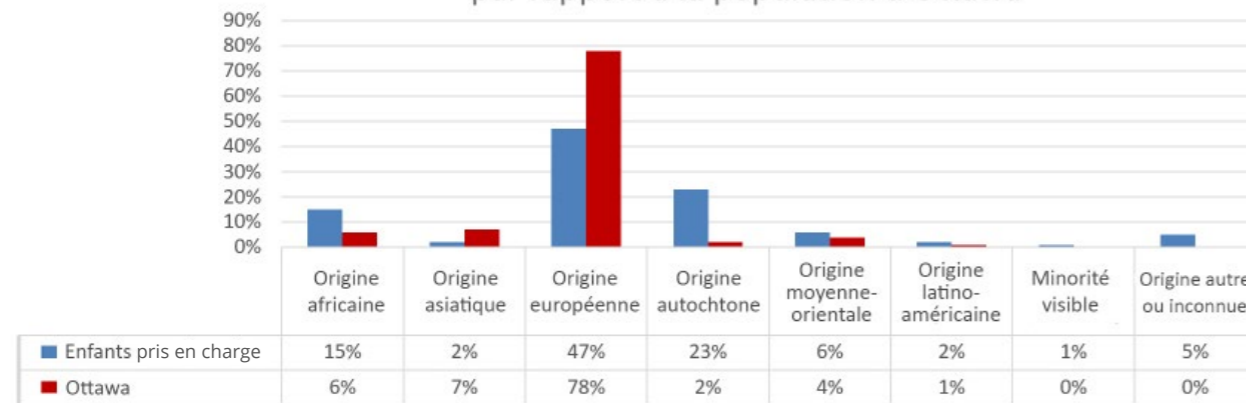


Figure 5 : Origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge au 31 mars 2020

SERVICES DE RESSOURCES

Les services de ressources sont guidés par des normes et un ensemble d'outils cliniques structurés qui définissent la pratique de sélection et de gestion des milieux de soins hors domicile. Les normes de permis du MESSC, rigoureuses et prescriptives, énoncent les exigences essentielles à prendre en considération dans la sélection, le soutien et la supervision des fournisseurs de soins temporaires et permanents.

À la SAEO, les intervenants spécialisés se concentrent sur la prestation de services dans les domaines suivants :

- placement familial;
- recherche de familles;
- garde par un proche;
- garde coutumière;
- proches parents;
- ressources de placement et ressources externes de placement (REP);
- adoption; et,
- garde légale.

La SAEO a continué d'axer ses efforts sur la réduction du nombre d'enfants et de jeunes placés dans un foyer de groupe. Cependant, ce pourcentage a légèrement augmenté au cours de la dernière année, passant de 11 % à 12 %. La figure 9 présente les tendances quant au type de placement pour les enfants et les jeunes pris en charge.

Enfants et jeunes pris en charge selon le type de placement

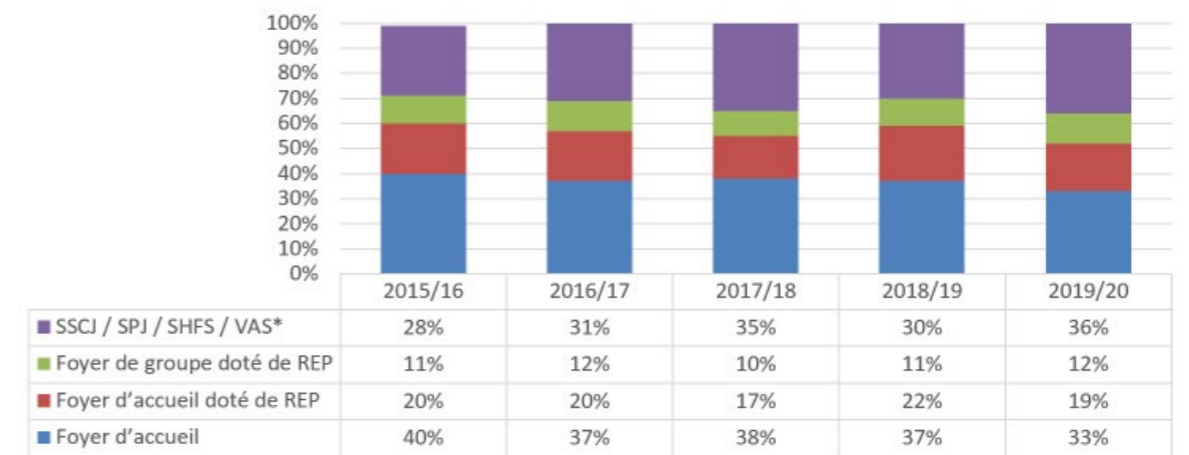


Figure 6 : Pourcentage d'enfants et de jeunes pris en charge par type de placement

(* SSCJ : Soins et soutien continus pour les jeunes; SPJ : Soins prolongés aux jeunes; SHFS : Safe Haven Foster Shoppe; VAS = Vie autonome supervisée)

SERVICES FOURNIS PAR DES PROCHES PARENTS

L'objectif des services fournis par des proches parents est de faciliter la prestation de soins et de soutien conformément aux traditions familiales et communautaires pour les enfants qui ne peuvent pas demeurer avec leur famille pour des raisons de protection. Dans la mesure du possible, les services fournis par des proches parents sont privilégiés par rapport à la prise en charge. À la fin de l'année, il y a eu une diminution de 9,1 % du nombre de placements chez des proches parents comparativement à l'année précédente. Cette diminution correspond à la réduction globale du nombre d'enfants et de jeunes nécessitant un placement hors du domicile.

Enfants et jeunes placés chez un proche parent

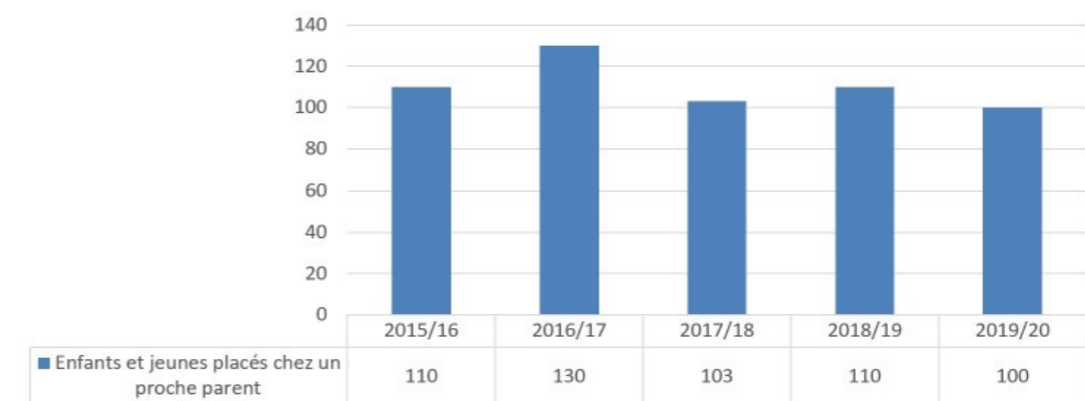


Figure 7 : Nombre d'enfants recevant des services d'un proche parent au 31 mars de chaque année

SERVICES JURIDIQUES

La prestation des services de protection de l'enfance pouvant être de nature intrusive, la Cour de la famille joue un rôle important dans le maintien des contrôles et des contrepoids pour veiller à ce que l'intérêt véritable de chaque enfant soit atteint lorsque l'approche collaborative avec la famille n'est pas possible. La SAEO emploie une équipe de dix avocats qui appuient ce travail en présentant au tribunal la preuve que l'enfant a besoin d'être protégé.

Avant d'avoir recours au tribunal pour protéger un enfant et enfant de retirer l'enfant de sa famille, la SAEO cherche d'abord à établir une relation volontaire collaborative avec la famille dans la mesure du possible. Divers arrangements juridiques sont établis selon la situation de l'enfant ou de la famille. Un enfant peut même être confié volontairement aux soins de la SAEO en vertu d'une « entente de soins temporaires » conclue entre la SAEO et les parents/tuteurs.

Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'assurer la sécurité de l'enfant avec l'accord de la famille, la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille prévoit un éventail de possibilités pour assurer la protection de l'enfant avec l'aide du tribunal. Pour protéger l'enfant au sein de sa famille, la SAEO peut obtenir une ordonnance de surveillance selon laquelle le tribunal impose des conditions aux parents/tuteurs pour assurer la protection de l'enfant. Une ordonnance de surveillance peut également être utilisée pour assurer un suivi lors du retour à la maison d'un enfant après une période de prise en charge par la SAEO.

Si la SAEO estime qu'il est nécessaire d'assurer la garde d'un enfant sans la permission des parents, elle peut immédiatement retirer un enfant à risque imminent et demander à un tribunal une ordonnance de soins et de garde dans les cinq jours suivant le retrait de l'enfant de la garde des parents. Si la SAEO demande au tribunal qu'un enfant demeure sous sa garde, elle doit présenter une demande de protection indiquant que l'enfant a besoin de protection, puis demander une ordonnance pour que l'enfant soit « confié aux soins d'une société de façon provisoire ».

Lorsque la SAEO détermine qu'un enfant doit être retiré de façon permanente de ses parents/tuteurs, elle demande à un tribunal d'accorder une ordonnance ayant pour effet de confier l'enfant « aux soins d'une société de façon prolongée » (anciennement « tutelle de la Couronne »). En pareil cas, il faut envisager des plans permanents, comme la garde légale, la garde coutumière autochtone l'adoption, avec ou sans ouverture.

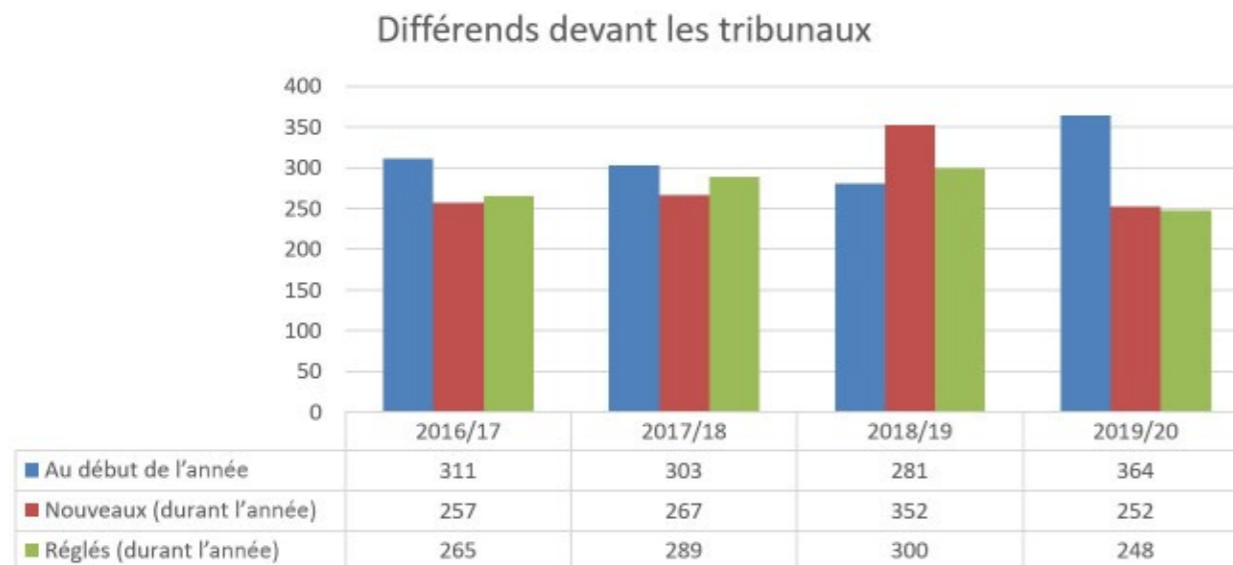


Figure 8 : Différends devant les tribunaux

La figure 9 résume les activités de médiation et de groupes consultatifs familiaux au cours des cinq dernières années. Le programme de règlement extrajudiciaire des différends (REJD) est financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et est coordonné par Services à la famille Ottawa. Le programme de REJD comporte un plafond financier pour chaque société d'aide à l'enfance (SAE) de la région, et son financement a été limité au cours des dernières années. Lorsque le financement a cessé, la SAEO a mis fin aux renvois devant les tribunaux pendant le reste de l'année. Au cours de la dernière année, le programme de REJD a pu recevoir 38,4 % plus de renvois que durant l'année précédente.

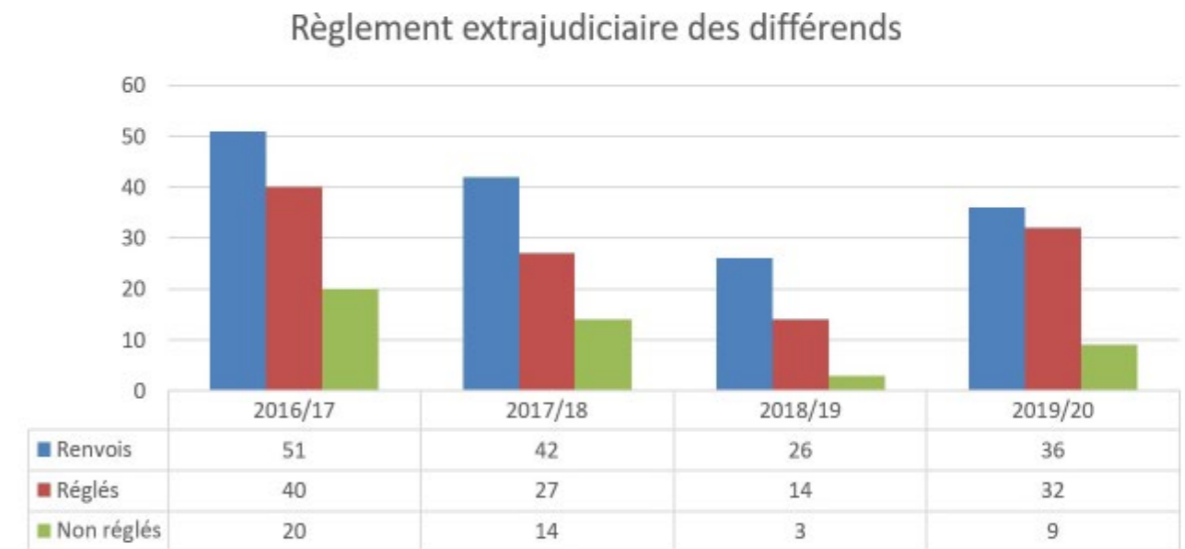


Figure 9 : Activités de REJD

Un processus de REJD propre aux Autochtones est offert à toutes les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis; il a été élaboré en consultation avec nos intervenants des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le Cercle de soins est un cadre de planification et de prise de décisions adapté à la culture qui est animé par un tiers indépendant de la SAEO. Lorsqu'une famille qui s'identifie comme membre des Premières Nations, des Inuits ou des Métis commence à recevoir des services de la SAEO, elle peut choisir de participer au Cercle de soins. Pour recevoir ce service, la famille n'a pas besoin de faire appel aux tribunaux. L'animateur du cercle invite tous les membres du réseau de soutien des familles à assister aux réunions qui ont lieu à divers intervalles, selon les besoins de la famille. Au cours de la dernière année, 24 familles ont bénéficié du service.

La SAEO a récemment lancé un nouveau plan stratégique guidé par quatre principes directeurs décrivant les priorités de la Société. Les quelques pages suivantes mettent en évidence le travail accompli dans le cadre de chaque principe au cours de la dernière année.

■ Excellence et innovation

Intégrer des pratiques de pointe fondées sur des données probantes et des initiatives dirigées par le secteur dans l'ensemble du travail de la Société (p. ex., Signes de sécurité, Recherche de familles, Soins en milieu familial), explorer et évaluer les nouvelles pratiques fondées sur des données probantes et fournir un apprentissage professionnel et des outils à l'appui d'une intervention et d'une collaboration de qualité axées sur la sécurité et le bien-être.

SIGNES DE SÉCURITÉ (SDS)

L'approche SDS met l'accent sur le renforcement des capacités des familles et est ancrée dans la mobilisation et la collaboration afin d'atteindre une sécurité durable pour les enfants et les jeunes. L'initiative SDS, de concert avec Recherche de familles, a contribué à réduire le nombre d'enfants et de jeunes devant être pris en charge.

Parmi les enfants et les jeunes que nous desservons, plus de 100 vivent actuellement avec des membres de leur famille.

Nombre d'enfants et de jeunes placés dans un foyer offrant des soins conformes aux traditions et chez un proche.

SERVICES FOURNIS PAR DES PROCHES PARENTS

Les proches parents sont des personnes qui entretiennent une relation avec un enfant ou un jeune, y compris des membres de familles élargies ou des personnes ayant une relation sociale importante avec l'enfant ou le jeune.

Durant la dernière année, 26,7 % des enfants et des jeunes nécessitant un placement hors du domicile familial ont été placés auprès d'un proche parent.

Nombre de jeunes pris en charge qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études postsecondaires ou une certification professionnelle.

PROTOCOLE CONJOINT POUR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES (PCRE)

En décembre 2019, une entente d'échange de données a été conclue entre le Conseil scolaire du district d'Ottawa-Carleton (CSDOC) et la SAEO. L'entente permettra une évaluation plus poussée des initiatives désignées à l'appui des résultats scolaires des enfants et des jeunes pris en charge. En 2019, 131 réunions du PCRE ont eu lieu afin d'appuyer la réussite des étudiants.

MODÈLE D'APPRENTISSAGE EN PETITS GROUPES

En raison de la pandémie de COVID-19, la SAEO a lancé l'initiative « Modèle d'apprentissage en petits groupes », conçue pour aider les enfants et les jeunes pris en charge à naviguer dans le système d'éducation virtuel. En outre, nous avons offert un modèle estival axé sur la préparation scolaire, la mobilisation et la récupération de crédits pendant l'été. Au total, 23 étudiants ont pu profiter de ce programme durant l'été.

Amélioration de la satisfaction des clients.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

L'expérience client est très importante pour nous et, au cours de la dernière année, nous avons mis l'accent sur la création d'un plan de travail visant à améliorer nos résultats. Nous mesurons la satisfaction des clients depuis près de dix ans maintenant, et nous avons récemment fait la transition d'un sondage téléphonique à un sondage par courriel ou par message texte pour réduire les biais dans les réponses, créer des gains d'efficacité et améliorer les taux de réponse.

Les jeunes quittant la prise en charge déclarant se sentir prêts et soutenus.

PROGRAMME QUAN-TEEN

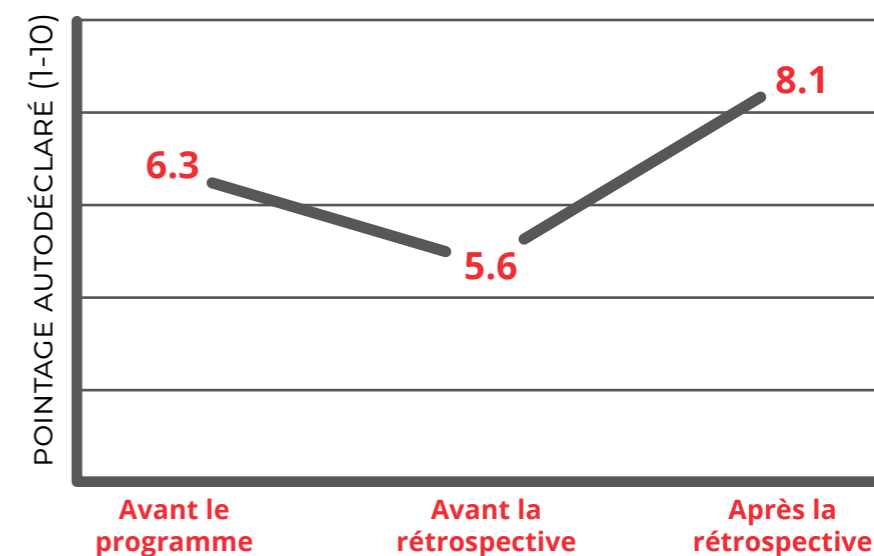
Le programme Quaranteen, une initiative visant à accroître la sensibilisation à la COVID-19, a fourni aux jeunes de l'information sur la façon de se protéger et de protéger les autres, ainsi qu'une éducation critique sur la façon de réduire l'isolement. Le programme a offert des présentations et des discussions sur des sujets allant de la littératie financière au développement des compétences culinaires et sociales.

Les jeunes ont fait beaucoup de travail pendant l'été et, par conséquent, bon nombre d'entre eux ont pu soumettre leurs travaux pour obtenir des crédits d'études supplémentaires.

PROGRAMME GPS CONNECT

En 2019, la SAEO a lancé "GPS Connect", un programme d'une durée de 12 semaines qui jumelle les jeunes à des mentors naturels pour renforcer leurs aptitudes à la vie quotidienne et se préparer à l'autonomie. Onze jeunes et mentors ont participé à la première séance, ce qui a donné lieu à une rétroaction positive sur le programme.

“
Dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise dans votre capacité de vivre de façon autonome et en ayant du succès, comme vous le souhaitez?
”
VARIATION (28,6 %)



Équité, diversité et inclusion

Effectuer un deuxième recensement du personnel afin de comprendre les caractéristiques démographiques de notre effectif et d'éclairer une stratégie de perfectionnement des RH.

RECENSEMENT DU PERSONNEL

En 2014, la SAEO a lancé le premier recensement interne du personnel. Le recensement a fourni à l'organisme une image exacte des personnes qui composent l'effectif. L'information a servi à élaborer de nouvelles stratégies de recrutement et de maintien en poste.

En août 2020, notre organisme a lancé un deuxième recensement et, au cours des mois d'hiver, nous recueillerons l'information pour évaluer où nous avons réalisé des progrès et où nous continuons de bénéficier de possibilités.

Degré de disproportion dans les résultats obtenus pour les enfants et les jeunes de diverses collectivités.

RECOMMANDATIONS FORMULÉES À LA SUITE DE L'EXAMEN DES DOSSIERS

À la fin de 2019, un examen de tous les dossiers concernant des enfants et des jeunes noirs pris en charge a eu lieu. À la suite de l'examen, six recommandations ont été formulées pour améliorer la prestation des services :

1. collaborer avec les professionnels locaux pour réduire le nombre disproportionné de signalements à la SAEO;
2. établir une base de données complète sur les ressources offertes en français et en anglais à l'intention des enfants, des jeunes et des familles noirs;
3. mettre en place des processus qui appuient mieux le recours aux proches et aux réseaux;
4. élaborer un processus de consultation pour les familles noires;
5. établir et maintenir des liens et des consultations systématiques avec les communautés noires francophones et anglophones; et,
6. s'assurer que des plans de sécurité culturelle solides sont en place pour tous les enfants noirs pris en charge.

Au cours de l'année prochaine, un plan de travail sera créé pour donner suite efficacement à chaque recommandation et en évaluer l'efficacité.





Réconciliation

Instaurer une approche globale et systématique en matière de services, de pratiques, de recrutement, de formation, de maintien en poste et de soutien pour les élèves autochtones, les bénévoles, les fournisseurs de soins conformes aux traditions permanents et le personnel.

RESPONSABLE DES RESSOURCES DE PLACEMENT

La SAEO a créé un poste propre aux Autochtones au sein du service des familles d'accueil pour :

- recruter, évaluer et soutenir les familles d'accueil autochtones;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'initiative Cœur et esprit; et,
- offrir une formation culturelle autochtone à l'ensemble de la collectivité des familles d'accueil.

ÉVALUATION ET CONSULTATIONS

En 2019, la SAEO a entamé un processus d'examen de tous ses secteurs de service, fondé sur la nécessité de renforcer notre capacité de répondre aux besoins des collectivités autochtones, sur l'engagement de l'Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance (AOSAE) à l'égard des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que sur les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Le processus d'examen a nécessité de nombreuses discussions avec les directeurs administratifs de Tewegan, Makonsag, Innugatigiit, Tungasuvvingat Inuit, Wabano, Minwaashin lodge et Odawa. Des consultations ont également eu lieu avec un aîné des Premières Nations et le personnel interne.

INTERVENANT AUX SERVICES DE SOUTIEN

Un intervenant culturel a été affecté au soutien du personnel interne qui fournit des services aux familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le intervenant a la responsabilité d'aider les familles à établir des réseaux et à garder les enfants et les jeunes dans leur propre collectivité.

Nombre d'ententes de soins conformes aux traditions et de familles d'accueil provenant de collectivités autochtones.

SOINS CONFORMES AUX TRADITIONS

La SAEO a élaboré une pratique de soins conformes aux traditions afin d'accroître le nombre de placements officiels en soins conformes aux traditions. Cette pratique permettra non seulement de réduire le nombre d'enfants pris en charge, mais surtout de garder les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans leur famille et leur collectivité.

En 2019, la SAEO a conclu quatre ententes officielles de soins conformes aux traditions et a mis en place cinq foyers d'accueil autochtones.

Cerner et aborder les obstacles réels ou potentiels à l'embauche et au maintien en poste du personnel autochtone (politiques, pratiques et procédures administratives, et compétences et qualifications pour les catégories professionnelles).

CONSULTATION DU PERSONNEL

La SAEO s'emploie à fournir au personnel autochtone des occasions de s'attaquer aux problèmes et aux obstacles systémiques. Environ toutes les quatre à six semaines, le groupe de dotation autochtone rencontre la haute direction pour l'informer des expériences et des possibilités dans le but d'améliorer les résultats.

Partenariats et collaborations

Nombre de partenariats que la SAEO a conclus avec diverses collectivités et leurs organismes de services et qui ont fait l'objet d'ententes de partenariat ou de service efficaces.

CENTRE INUUQATIGIIT POUR LES ENFANTS, LES JEUNES ET LES FAMILLES INUITS

L'organisme Inuuqatigiit Centre for Inuit Children, Youth and Families, en partenariat avec la SAEO, tient des réunions mensuelles sur la gestion des cas. Les réunions permettent de discuter en profondeur des défis généraux et de résoudre les nouveaux enjeux.

Ensemble, avec le consentement des familles concernées, nous sommes en mesure de discuter de diverses approches afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

TUNGASUVVINGAT INUIT

En partenariat avec le centre Tungasuvvingat Inuit, nous travaillons à éliminer les obstacles et les problèmes lors des réunions de gestion des cas. Comme c'est le cas avec l'Inuuqatigiit Centre for Inuit Children, Youth and Families, cette collaboration permet une planification conjointe et une amélioration globale des approches en matière de service avec les enfants, les jeunes et les familles.

KIDS COME FIRST

La SAEO est fière d'être partenaire de l'initiative Kids Come First lancée en décembre 2019. La COVID-19 a mis en lumière de nombreuses difficultés pour les enfants, les jeunes et les familles, et ce groupe s'emploie à répondre aux besoins en mettant en œuvre des programmes essentiels en cette période de pandémie :

- un programme de dépistage à l'entrée du centre;
- la protection des enfants et des jeunes;
- des services de relève et d'accompagnement à domicile;
- un service de relève d'urgence sur place; et,
- une stratégie régionale en matière de relève.

LE PROJET TEN OAKS

Le projet Ten Oaks appuie le camp Lifting Leaves, un programme mis sur pied pour les jeunes âgés de 8 à 21 ans issus des communautés LGBTQ2I+ et qui participent au système de bien-être des enfants. Le camp est conçu pour reconnaître et soutenir positivement l'identité de ces jeunes.

COMITÉS CONSULTATIFS

Le Comité consultatif communautaire sur l'équité et l'égalité, ainsi que le Comité communautaire sur la race et la foi sont deux comités consultatifs importants qui se concentrent sur les priorités en matière de prestation de services et sur les enjeux propres aux communautés racialisées.



Comités

UMOJA

Umoja est un groupe de gestion du changement axé sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Le but du groupe est d'informer, d'éduquer et de conseiller la Société sur la façon d'éliminer la disproportion et la surreprésentation des Noirs par l'extraction et l'analyse des données. Le groupe mobilise le personnel à tous les niveaux et établit des relations communautaires avec des partenaires clés.

Le but du forum est de s'assurer que les enfants et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui collaborent avec la SAEO ont des occasions équitables de grandir en toute sécurité à la maison, de réaliser leurs rêves, de célébrer leur langue et leur culture et d'être fiers de leur identité. Le forum tient compte des pratiques exemplaires et assure l'échange de renseignements essentiels entre toutes les équipes de la Société. Le groupe dirige des initiatives éducatives et des célébrations.

PREMIÈRES NATIONS, INUITS ET MÉTIS

ALLOSEXUEL

Le groupe Allosexuel se penche sur les limites des approches traditionnelles de protection de l'enfance qui ne tiennent pas compte des questions d'orientation sexuelle. De telles limites mènent à des images incomplètes de la façon de travailler avec les enfants, les jeunes et les familles dont la vie est affectée par l'orientation sexuelle. Plus précisément, le groupe poursuit les objectifs suivants :

1. concevoir un cadre conceptuel pouvant fournir une base solide pour comprendre l'importance de ces enjeux;
2. intégrer les connaissances sur les personnes lgbtq2i+, y compris les valeurs, les croyances, les attitudes et les comportements, à une pratique rigoureuse; et,
3. concevoir des systèmes de prestation de services adéquats et affirmatifs fondés sur ces connaissances et exempts de préjugés.

Le groupe francophone préconise une « offre active » à nos familles francophones. Ce forum crée des pratiques exemplaires et s'efforce d'établir des relations avec les organismes et les services communautaires francophones.

FRANCOPHONE

ÉQUITÉ

Ce forum a pour but de renforcer les relations avec diverses collectivités d'Ottawa et d'accroître la collaboration avec les fournisseurs de services afin d'améliorer les résultats positifs pour les enfants et les jeunes. Ce groupe a également pour but de mettre en œuvre les lignes directrices de pratique de l'initiative provinciale « Une vision une voix ».

Accent mis sur les jeunes

SYMPOSIUM POUR LES JEUNES NOIRS

Grâce au leadership du groupe Umoja, en septembre 2019, de jeunes Noirs pris en charge ont participé à un symposium local des jeunes. L'événement a permis aux jeunes Noirs pris en charge de se réunir, de discuter d'enjeux cruciaux et de défendre le changement à l'échelle locale et provinciale. Les événements de cette nature visent à faire en sorte que les jeunes pris en charge vivent des expériences positives liées à leur identité noire.

Ce groupe de défense, composé de jeunes LGBTQ2I+ pris en charge, se réunit pour participer à des activités amusantes pour les allosexuels tout en travaillant à des projets de défense des intérêts et de sensibilisation. Ces événements visent à faire en sorte que les jeunes pris en charge vivent des expériences positives liées à leur identité LGBTQ2I+.

RAINBOW YOUTH IN CARE (RYIC)

Reconnaissance et Honneur



MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Dirigé par un sous-groupe du comité Umoja, la SAEO a souligné le Mois de l'histoire des Noirs en mettant en vedette des personnes noires influentes qui ont eu une incidence à l'échelle locale et nationale. Le mois de février a été célébré par deux événements internes au cours desquels des membres du personnel de race noire se sont réunis pour honorer leur patrimoine et discuter avec leurs collègues dans un esprit d'apprentissage continu.



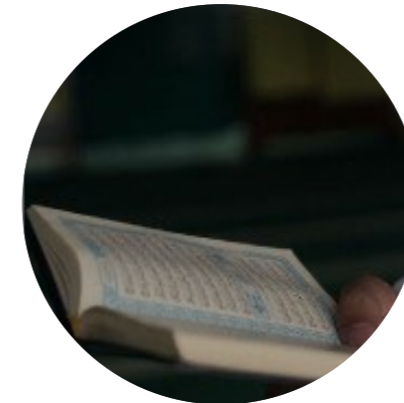
JOURNÉE AYEZ UN CŒUR

Deux événements ont été organisés pour souligner cet important événement de défense des intérêts. Les enfants et les jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis pris en charge, ainsi que leurs fournisseurs de soins, ont été invités à participer à un atelier de rédaction où ils ont préparé des lettres individuelles à l'intention du premier ministre. Le 13 février, plusieurs enfants et jeunes se sont rendus sur la Colline du Parlement pour transmettre leurs messages importants.



JOURNÉE INTERNATIONALE EN ROSE

Dirigée par le forum Allosexuel, la Journée internationale en rose a été célébrée par le personnel. Les membres du personnel se sont engagés à reconnaître l'importance de l'identité des enfants et des jeunes et à créer un espace sécuritaire pour tous.



RAMADAN

En 2019, la SAEO, en partenariat avec les Services pour familles musulmanes d'Ottawa (Muslim Family Services of Ottawa) et le Centre familial d'Ottawa (Ottawa Family Hub), a organisé quatre visites spéciales à Taraweeh pour les enfants musulmans et leurs familles d'accueil.



AÏD-AL-FITR

En juin 2019, la SAEO a célébré l'Aïd Al-Fitr en organisant une foire réunissant des artistes de calligraphie et de tatoueurs au henné. Notre organisme a eu le privilège d'accueillir divers partenaires communautaires qui ont communiqué à notre personnel la mission et les services de leurs organisations.



AÏD AL-ADHA

Au cours des dernières années, la SAEO a eu l'occasion de célébrer l'Aïd Al-Adha avec des enfants, des jeunes, des familles et des aidants partout dans la ville. En collaboration avec la communauté musulmane, nous avons pu aider les familles à célébrer l'Aïd Al-Adha en donnant un agneau à chaque famille.



JOURNÉE DU CHANDAIL ORANGE

Bien que la Journée du chandail orange de cette année n'ait pas permis un grand rassemblement, les membres du personnel de la SAEO ont fièrement manifesté leur soutien en portant le t-shirt « Chaque enfant compte » dans l'ensemble de notre organisation. Le 30 octobre, un cercle virtuel dirigé par un aîné des Premières Nations a eu lieu pour souligner cette importante journée.



LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE

Dirigé par le groupe RYIC, un événement interne a été organisé pour appuyer notre engagement continu à créer un espace sécuritaire, inclusif et équitable pour tous les enfants, les jeunes et les familles LGBTQ2I+.



SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX CULTURES AUTOCHTONES

Axée sur la réconciliation au moyen de l'éducation et de la compréhension, la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones de 2019 a offert divers événements, dont un exercice des couvertures et des spectacles de joueurs de tambours, d'interprètes de chant guttural et de gigoux métis. La semaine d'activités a pris fin avec le partage de baies, y compris un enseignement autochtone sur la signification des fraises.



JOURNÉE DE L'OURSON TÉMOIN

La reconnaissance et la célébration de la culture, de la tradition et de l'identité sont essentielles pour les enfants et les jeunes autochtones pris en charge. En 2019, sous la direction d'un aîné des Premières Nations, les enfants et les jeunes des Premières Nations ont été invités à participer à un événement rempli d'activités pour célébrer la Journée de l'ourson témoin.



FIERTÉ

Bien que l'événement de la Fierté 2020 n'ait pas été tout à fait la même chose que les années précédentes, il n'a pas empêché le groupe RYIC de mener à bien ses activités. Tout au long du mois, les membres de RYIC, ainsi que ceux de la communauté LGBTQ2I+, ont diffusé des vidéos sur leurs expériences et ce que la semaine de la Fierté signifie pour eux. De plus, plusieurs événements jeunesse ont eu lieu, dont une pâtisserie virtuelle et une activité artistique virtuelle.



JOURNÉE DES FRANCO-ONTARIENS

La SAEO est un organisme de services en français désigné en vertu de la *Loi sur les services en français*, une loi provinciale visant à protéger les droits des Franco-Ontariens. Le 25 septembre, nous sommes fiers de hisser notre drapeau et de célébrer cette journée avec nos enfants, nos jeunes, nos familles, nos collectivités, notre personnel et nos partenaires francophones.



FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES


Une cérémonie de commémoration a eu lieu près du jardin de la SAEO pour rendre hommage aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. En 2019, notre organisme a eu le privilège de dédier son jardin à toutes ces victimes.






The Children's Aid Society of Ottawa | La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa



613-747-7800 

yourcasquestion@casott.on.ca 

1602 cour Telesat, Ottawa On, K1B 1B1 

www.casott.on.ca/fr